



FSSBE d'OSSTF/FEESO – Exemple de cotisation des membres au 1^{er} septembre 2026

Travailleurs et travailleuses en éducation et personnel suppléant en affectation de longue durée admissibles d'OSSTF/FEESO

Coût mensuel (membre)		1,0 ETP	0,9 ETP	0,8 ETP	0,7 ETP	0,6 ETP	0,5 ETP
Soins de santé	Individuelle	11,16 \$	28,65 \$	46,14 \$	63,63 \$	81,11 \$	98,60 \$
	Familiale	27,91 \$	71,63 \$	115,36 \$	159,08 \$	202,81 \$	246,53 \$
Soins dentaires	Individuelle	5,05 \$	12,96 \$	20,86 \$	28,77 \$	36,68 \$	44,59 \$
	Family	12,62 \$	32,39 \$	52,16 \$	71,93 \$	91,70 \$	111,47 \$

Coût mensuel (membre)		0,4 ETP	0,3 ETP	0,2 EPT	0,1 EPT	0,0 EPT
Soins de santé	Individuelle	116,09 \$	133,58 \$	151,06 \$	168,55 \$	186,04 \$
	Familiale	290,26 \$	333,98 \$	377,71 \$	421,43 \$	465,16 \$
Soins dentaires	Individuelle	52,50 \$	60,41 \$	68,31 \$	76,22 \$	84,13 \$
	Familiale	131,25 \$	151,02 \$	170,79 \$	190,56 \$	210,33 \$

Remarques : Un équivalent temps plein (ETP) de 0,0 s'applique aux membres permanents admissibles qui sont en congé personnel ou en congé sans solde, ou aux bénéficiaires de prestations d'invalidité de longue durée dont la demande est en cours depuis au moins 24 mois et dont la date de début des prestations commence le 1^{er} septembre 2026 ou après cette date. Les bénéficiaires de prestations d'invalidité de longue durée dont la date de début des prestations est antérieure au 1^{er} septembre 2026 continuent de cotiser selon les taux en vigueur avant le 1^{er} septembre 2026.

La cotisation mensuelle des membres pour l'assurance soins de santé et soins dentaires comprend la TVP.

Les renseignements fournis dans le présent document sont donnés à titre indicatif uniquement et ne doivent pas être communiqués à des tiers sans l'accord écrit de la FSSBE d'OSSTF/FEESO et/ou du RAO. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés.